



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2022-480

PUBLIÉ LE 28 JUIN 2022

Sommaire

Préfecture de Police / Cabinet

75-2022-06-28-00004 - ARRETE INTER-PREFECTORAL N°2022-00720 du 28 juin 2022 modifiant l'arrêté inter-préfectoral n° 2021-00936 du 10 septembre 2021 modifié portant nomination au sein du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de Paris (2 pages)

Page 3

Préfecture de Police

75-2022-06-28-00004

ARRETE INTER-PREFECTORAL N°2022-00720
du 28 juin 2022

modifiant l'arrêté inter-préfectoral n°
2021-00936 du 10 septembre 2021 modifié
portant nomination au sein du conseil
départemental
de l'environnement et des risques sanitaires et
technologiques de Paris

**ARRETE INTER-PREFECTORAL N°2022-00720
du 28 juin 2022**

modifiant l'arrêté inter-préfectoral n° 2021-00936 du 10 septembre 2021 modifié
portant nomination au sein du conseil départemental
de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de Paris

Le Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris et le Préfet de Police,
Préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris;

Vu l'arrêté inter-préfectoral n° 2021-00936 du 10 septembre 2021 modifié, portant nomination
au sein du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et
technologiques de Paris ;

Vu le courrier de Monsieur Philippe SERVALLI, Président de la Fédération Française du
Bâtiment Grand Paris Ile-de-France (FFB), en date du 2 mai 2022, désignant un nouveau
membre représentant la FFB au sein du CoDERST ;

Sur proposition de la Préfète, directrice de cabinet du Préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris et du Directeur des transports et de la protection du public de la préfecture de
Police de Paris ;

A R R Ê T E N T

Article 1er :

L'article 1er de l'arrêté inter-préfectoral n° 2021-00936 du 10 septembre 2021 susvisé est ainsi
modifié :

- au 1er alinéa du 3°, les mots : M. Alexandre ROUFFIGNAC sont remplacés par
Mme Julie PERUSAT.

Article 2

L'article 2 de l'arrêté inter-préfectoral n° 2021-00936 du 10 septembre 2021 susvisé est ainsi modifié :

- au 2ème alinéa du 2°, les mots : M. Alexandre ROUFFIGNAC sont remplacés par Mme Julie PERUSAT.

Article 3

La Préfète, directrice de cabinet du Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris et le Directeur des transports et de la protection du public de préfecture de Police de Paris, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la région d'Île-de-France, ainsi qu'au Bulletin officiel de la Ville de Paris, et consultable sur le site de la préfecture de la région d'Île-de-France www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france.

Le Préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris,

Marc GUILLAUME

Le Préfet de Police,

Didier LALLEMENT